



Cartes de crédit Miles & More Luxair Visa

Cumulez des Miles de prime chaque fois que vous payez avec votre carte de crédit Visa.

Nos cartes de crédit Miles & More Luxair Visa* vous offrent des Miles de prime, des assurances et une panoplie de fonctionnalités qui vous facilitent votre quotidien. Ce sont les cartes idéales pour vos déplacements professionnels et vos vacances ! Mais ce n'est pas tout :

- › paiements dans les commerces et en ligne ;
- › paiements sans contact, même sans saisie du code PIN en dessous de EUR 50 ;
- › compatibles Apple Pay ;
- › retraits d'argent sur les distributeurs de billets dans le monde entier et sans frais sur nos guichets S-Bank en mode débit direct ;
- › gestion de vos limites de paiement en toute simplicité via S-Net et S-Net Mobile ;
- › choix entre des remboursements mensuels intégraux et l'option crédit revolving (Miles & More Luxair Visa) ;
- › activation automatique 3D Secure grâce à votre certificat LuxTrust ;
- › suspension de l'expiration de Miles de prime ;
- › suppression de la franchise en cas d'accident avec une voiture de location.

La carte Miles & More Luxair Visa existe en version « Business » et en version pour particuliers.

Avantages spécifiques Miles & More Luxair Visa :

- › vouchers pour 3 accès gratuits par an au « Luxair Lounge » à l'aéroport de Luxembourg ;
- › vouchers pour 2 utilisations gratuites par an de la « Luxair Fast Lane » ;
- › jusqu'à EUR 95 de remise sur votre prochain vol Luxair** ;
- › 5.000 Miles de bienvenue ;
- › 1 Mile de prime par EUR 2 dépensés.

Avantages spécifiques Miles & More Luxair Visa Business :

- › vouchers pour 5 accès gratuits par an au « Luxair Lounge » à l'aéroport de Luxembourg ;
- › vouchers pour 4 utilisations gratuites par an de la « Luxair Fast Lane » ;
- › jusqu'à EUR 250 de remise sur votre prochain vol Luxair** ;
- › 10.000 Miles de bienvenue ;
- › 1 Mile de prime par EUR 1 dépensé.

En fonction du type de carte, elles offrent des couvertures d'assurance plus ou moins étendues : voir tableau au verso.

Les cartes sont disponibles à tarif préférentiel si vous disposez d'un package Zebra Premium, Zebra Business ou Zebra Business Plus.

Pour plus d'informations, contactez votre agence Spuerkeess ou consultez
www.spuerkeess.lu/cartes

* Sous réserve d'acceptation du dossier

** Valable sur votre prochain vol à l'exception des vols et voyages LuxairTours

	Miles & More Luxair Visa	Miles & More Luxair Visa Business
I. Assurance***		
1. Accident de voyage (décès / invalidité)	max. EUR 250.000	max. EUR 250.000
2. Annulation / Interruption de voyage	EUR 3.000 / pers. / sinistre et EUR 10.000 / an	EUR 3.000 / pers. / sinistre et EUR 10.000 / an
3. Vol, perte et retard de bagages	EUR 500 / assuré / sinistre Franchise : EUR 75	EUR 500 / assuré / sinistre Franchise : EUR 75
4. Retard d'avion ou prolongation de séjour en cas de blocage	retard avion > 4 heures : EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage	retard avion > 4 heures : EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage
5. Départ manqué		max. EUR 350 / voyage
6. Protection des achats : achats volés / endommagés	EUR 1.000 / sinistre avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 2.500 / an	
7. Protection des achats : livraison de biens achetés via Internet	EUR 2.500 / an avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 1.500 / objet	
8. Exonération de la franchise du véhicule de location / e-Mobility	max. EUR 5.000 / sinistre	max. EUR 5.000 / sinistre
II. Assistance***		
1. Maladie ou décès	X	X
2. Services & Cash Emergency	X	X
Tarifs au 1.1.2021	EUR 180 / carte sans Zebra Premium EUR 110 / carte avec Zebra Premium	EUR 180 / carte sans Zebra Business ou Business Plus EUR 130 / carte avec Zebra Business ou Business Plus

*** Les conditions générales de l'offre font foi et sont disponibles sur www.spuerkeess.lu/assurancescartesdecredit.

Conditions couvertures voyages au 1.1.2021 :

- déplacement à une distance supérieure à 100 km par rapport au domicile ;
- déplacement comprenant au moins 3 nuitées consécutives et sans condition de nuitée pour les cartes Business ;
- déplacement payé à raison de minimum 30% réglable par la carte de crédit à laquelle est rattachée la couverture en question ;
- déplacement de moins de 91 jours consécutifs.